



Fiche technique N° TP1165
27-11-2019

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Plâtre et dérivés (après impression si nécessaire)
- Toile de verre
- Anciennes peintures :
Hydrodiluables - Glycérophtaliques - Acryliques
- Anciennes maçonneries (après impression si
nécessaire) :
Béton - Enduit de ciment - Briques

BLANC VELOURS MONOCOUCHE

Velours acrylique garnissant

INTERIEUR

+/- 8 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture garnissante formulée à base de résine acrylique en phase aqueuse d'aspect velours en finition.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTERIEUR

Surfaces murales (toiles de verre - anciennes peintures - anciennes maçonneries et plaques de plâtre après impression si nécessaire)

Qualités dominantes :

- Peinture garnissante.
- Peinture spécialement conçue pour la réalisation de grandes surfaces.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques pratiques :



= +/- 8 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc
- **Aspect en finition :** Velours
- **Matériel :** Brosse, Rouleau Microfibre HD 12mm ou Pistolet.
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX ®
- **Conditionnement :** 2.5 L - 10 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,23 à 1,33
- **Extrait sec (pondéral) :** 48 à 52 %
- **Taux de brillance à 60° :** 4
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).

Ce produit contient max 30 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées):** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis lancer sécher.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Cas général:** Appliquer 2 couches directes en respectant un temps de séchage de 6H entre les couches.
- **En fonction de l'état et de la nature du support**, appliquer notre impression **SOUS COUCHE PLAQUE DE PLATRE** ou **SOUS COUCHE GLYCERO** si nécessaire.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**
Voir les fiches techniques des produits cités

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015